

qui vous donne des couronnes, pourquoi le devancer? Protéger le Saint-Père! Est-ce qu'il vous le demande? Si tel est votre but, pourquoi menacer, pourquoi insulter, pourquoi combattre ceux qui le protègent au péril de leur vie? Allez-vous occuper ses Etats, comme la République française a occupé Rome, pour les lui garder? Non, c'est pour les prendre. Vous ne voulez pas qu'une terre italienne soit défendue par des étrangers? Licenciez donc les étrangers qui suivent Garibaldi. Allez donc à Venise attaquer les troupes autrichiennes. Allez donc à Rome attaquer les troupes françaises. Vous n'osez rien contre les forts, vous osez tout contre les faibles. Vous respectez les Français, parce qu'ils sont puissants; mais vous oubliez que Lamoricière est un Français, parce qu'il est seul contre tous. Ce fils héroïque de la France, dont l'Empereur vient de trouver les traces sur la terre africaine, il a su, à lui seul, depuis trois mois, par des prodiges de talent, d'activité, de dévouement, maintenir l'ordre au centre de l'Italie; à lui seul, il contient la révolution, et tel est l'effroi qu'il inspire, que, pour l'abattre, le Piémont et Garibaldi dirigent cent cinquante mille hommes contre cette poignée d'Italiens ardents, de braves Irlandais, de pieux Bretons, d'honnêtes Allemands, rempart vivant du Père commun des fidèles."

Mais tous ces pauvres volontaires ont été ou massacrés, ou fait prisonniers, ou dispersés, et tandis que les adorateurs du succès, les courtisans de la fortune, prodiguent à leur sort d'ignobles sarcasmes, leurs co-religionnaires en France, en Irlande, en Belgique et en Canada, prient pour eux et exaltent leur héroïsme. En France, les évêques ont tous fait entendre leurs voix, et celle de Mgr. Dupanloup a été, comme d'ordinaire, la plus énergique. A Montréal, un service funèbre a été chanté à l'église de St. Patrice, par M. Granet, supérieur de St. Sulpice.

Tandis que les convulsions politiques menacent de bouleverser l'Europe, notre continent a été assez rudement secoué par un tremblement de terre dans un très vaste rayon. Le 17 d'octobre, plusieurs secousses, dont une paraît avoir été sentie à peu près à la même heure, c'est-à-dire vers cinq heures et trois quarts du matin, ont jeté l'épouvante dans tout le Bas-Canada, dans une grande partie des Etats du Maine, du Vermont et de Massachussets, dans le Nouveau-Brunswick et dans toute la partie du Haut-Canada qui se trouve à l'est de Belleville. C'est surtout sur la rive nord du St. Laurent, au-dessous de Québec, à la Malbaie, à la Baie St. Paul et aux Eboulements, que la secousse a été la plus violente; dans quelques-uns de ces endroits on s'est sauvé des maisons dans les champs et sur les routes, et la terreur y a été très-grande. On sait que dans cette partie du pays les tremblements de terre sont fréquents, et le fait que les secousses y ont été plus fortes qu'ailleurs, donnerait à penser que la cause du phénomène se trouve dans ces quartiers. A la Rivière Ouelle, de l'autre côté du fleuve, la secousse a été aussi très forte; les cheminées de cinq ou six maisons se sont écroulées. Il semblerait aussi que l'intensité et la durée du phénomène ont été plus grandes à Québec qu'à Montréal. Les rapports varient sur la durée de la secousse principalement; on peut compter, dans tous les cas, qu'elle s'est prolongée de cinquante secondes à une minute, avec une interruption de quelques secondes.

En plusieurs endroits on prétend avoir ressenti de légères secousses à deux heures ou à quatre heures du matin. Il n'est arrivé nulle part aucun accident grave; mais le phénomène a été si rudement senti qu'il en est resté, dans beaucoup d'esprits, une vague terreur.

C'est le plus fort tremblement de terre qu'on ait éprouvé dans l'Amérique du Nord depuis celui de 1663, dont on trouve la description dans l'Histoire de Charlevoix, et dans les Relations des Jésuites.

Des guerres européennes, un tremblement de terre et des nécrologies, ne formeront pas une chronique bien divertissante; mais il nous faut accomplir notre tâche telle que les événements nous la font, et nous devons, en terminant, parler de quelques personnes bien connues dans le pays, et dont la mort éclaircit les rangs de nos sommités sociales. Parmi ceux-là se trouvent deux conseillers législatifs, l'un du Bas-Canada, l'honorable Peter McGill, et l'honorable Peter de Blaquière, du Haut-Canada.

M. McGill, né en Ecosse, était venu à Montréal très jeune, en 1809. Son nom était McCutcheon; mais il dut le changer afin de se conformer aux désirs de son oncle, l'hon. M. McGill, de Toronto, qui l'institua son héritier.

M. McGill fut longtemps président de la Banque de Montréal et d'un grand nombre d'associations philanthropiques. Il fut aussi le président de la première compagnie de chemin de fer qui fut formée en Canada, celle du St. Laurent au Lac Champlain. Il fut membre du Conseil Législatif du Bas-Canada sous l'ancienne constitution, et fut un des premiers nommés au Conseil de la nouvelle province après l'Union. En 1847, il fut appelé à la présidence de ce corps; il dut résigner peu de temps après avec ses collègues. De 1840 à 1842, il fut maire de Montréal. C'était un homme d'un physique remarquable, d'une taille élevée, d'une physionomie agréable et distinguée. Son urbanité, sa générosité et sa bienveillance lui avaient acquis l'estime de tous les partis.

M. Peter Boyle de Blaquière avait le titre d'honorable indépendamment de sa position de conseiller législatif, étant le cinquième fils de Lord John de Blaquière, d'Ardrill, comté de Londonderry. Il était né à Dublin, le 26 avril 1783, et était par conséquent dans sa 78e année. Il descendait d'une famille française noble et protestante, émigrée par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Son bisaïeul s'était établi à Londres comme marchand, et son aïeul ayant été secré-

taire du Lord Lieutenant d'Irlande et ayant rempli diverses autres charges importantes fut fait baronnet. Son père, Sir John de Blaquière, fut élevé à la pairie sous le titre de baron de Blaquière d'Ardrill, dans la première année de notre siècle. M. Peter Boyle de Blaquière servit d'abord dans la marine et se trouvait au combat de Camperdown. Il émigra au Canada et y fut bientôt appelé à faire partie du conseil législatif. Il y tint une place distinguée; et dans ces derniers temps, on pouvait le considérer comme le chef de l'opposition du Haut-Canada dans ce corps, quoiqu'il appartint au parti conservateur. C'était un homme d'un extérieur imposant, austère et quelque peu hautain. Il laisse une nombreuse famille, ayant été marié deux fois.

A côté de celle de ces deux vétérans de la politique vient se placer la nécrologie d'un laborieux ami des sciences, le Dr. Holmes, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université McGill. Nos lecteurs se rappelleront peut-être qu'à l'inauguration du nouvel édifice destiné à la Société d'Histoire Naturelle de Montréal, le Dr. Holmes fit l'historique de cette Société et dit qu'il était un des quatre derniers survivants de ses fondateurs. Le Dr. Andrew Fernando Holmes était né à Cadix, en 1797. Sa famille vint en Canada en 1801. Il étudia d'abord sous le Dr. Arnoldi, puis à Edinburgh et à Paris. Etant de retour en Canada, il fonda, en 1824, "l'Ecole de Médecine de Montréal," dans laquelle il occupa, pendant longtemps, les chaires de matière médicale et de chimie. Cette institution s'étant réunie à la Faculté de Médecine de l'Université McGill, il fut fait doyen de cette faculté en 1854. Le Dr. Holmes s'était livré avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la botanique, et il laisse au musée de l'Université une riche collection de plantes indigènes.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Le bel édifice, connu autrefois sous le nom de Collège des Baptistes, et qui ayant été acheté pour les Sœurs Grises, fut pendant longtemps l'Hôpital de St. Patrice, est passé entre les mains des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, qui y ont établi leur Pensionnat de la ville, lequel va se trouver maintenant aussi richement installé que celui de Villa-Maria. Le demi-pensionnat se tient toujours à la maison-mère. On parle aussi d'ajouter une aile au grand externat du faubourg de Québec, dont le nombre d'élèves augmente tous les jours. Les écoles des Sœurs de la Congrégation, comme on le voit se développent de jour en jour et elles forment aujourd'hui une proportion notable de celles du Bas-Canada.

— Le *Mercury* de Québec annonce qu'un ancien citoyen de cette ville, (le Dr. Morrin) nous croyons, a fait don au Rev. Dr. Cook d'une somme de £12,000, qui doit être employé à l'établissement d'un collège protestant dans cette ville.

— Il se fait actuellement à Montréal une souscription pour l'érection de l'édifice qui doit contenir l'école de grammaire qui vient d'être établie comme annexe de Bishop's College, à Lennoxville. Cet édifice devra coûter \$20,000. Environ \$16,000 ont été recueillis dans la province, dont \$6,000 ont été fournies par la ville de Québec seule.

— Outre les dons faits à l'Université Laval et aux écoles Normales du Bas-Canada, par S. A. R. le Prince de Galles, que nous avons mentionnés dans notre dernière livraison, les institutions suivantes ont aussi reçu chacune \$800 : L'Université de Toronto, l'Université McGill, Queen's College, Kingston, Bishop's College, Lennoxville, Knox's College, l'Ecole Normale de Toronto et le Collège de Regiopolis à Kingston. Nous empruntons à l'*Abeille* le règlement passé par le Conseil de l'Université Laval pour l'emploi de la somme donnée à cette institution :

1o. Que ce conseil accepte avec la plus grande reconnaissance les huit cents piastres dont Son Altesse Royale le Prince de Galles a daigné faire présent à cette Université par l'entremise de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour être distribuées en prix aux élèves de cette institution.

2o. Que, pour perpétuer le souvenir de ce bienfait et de la visite que Son Altesse Royale a daigné faire à cette Université, le 21 août dernier, et en même temps encourager les études fortes et solides, par lesquelles il est à désirer que les jeunes gens se préparent à suivre les cours des diverses facultés, cette somme soit placée à rente sous l'administration des Supérieurs et Directeurs du Séminaire de Québec, pour fonder un prix annuel qui portera le nom de *prix du Prince de Galles*.

3o. Que, chaque année, lors de la rentrée des facultés après les vacances d'été, cette somme soit donnée en argent à l'élève qui aura subi avec le plus de succès, depuis la rentrée des facultés de l'année précédente, les épreuves requises par les statuts de cette Université pour le Baccalauréat-ès-Arts, pourvu qu'il ait conservé au moins les quatre cinquièmes de tous les points gagnables.

4o. Que, si aucun élève n'a conservé au moins les quatre cinquièmes de ces points, la rente de cette année sera ajoutée au capital pour augmenter le prix qui sera donné les années suivantes.